



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 104099

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les conséquences à tirer des derniers attentats terroristes réalisés en Europe. En effet, à plusieurs reprises, les assassins ont commis leurs atrocités en dehors des lieux de spectacle. Ils ont volontairement tué des innocents, à distance de l'espace sécurisé. Qu'il s'agisse d'un stade ou d'une enceinte de concert, ils cherchent à causer le maximum de morts, en dehors du périmètre de surveillance. Il est donc urgent de s'adapter aux nouveaux modes opératoires des terroristes, afin de faire face aux défis. Le 22 mai 2017, à Manchester, le terroriste s'est fait sauter, au milieu des enfants et des adolescents, à la sortie de la soirée, causant 22 morts. Dans le cas des prochaines manifestations, concerts, spectacles en plein air, corridas, férias, etc., il faut absolument agrandir les périmètres de sécurité. La foule, au moment de franchir les cordons de sécurité, ne doit plus être compacte. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir étudier cette proposition et lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104099

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2017](#), page 3739

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)